

UNE PLACE POUR TOUS

UNE DÉCLARATION DE PRINCIPES FAVORISANT LE VIVRE-ENSEMBLE, L'INCLUSION SOCIALE ET ÉCONOMIQUE DANS LA MRC DE DEUX-MONTAGNES

ADOPTÉE PAR LE CONSEIL DES MAIRES DE LA MRC LE 27 FÉVRIER 2019

La déclaration pour le Vivre-Ensemble traduit la volonté de la MRC de Deux-Montagnes de favoriser, dans l'action, le respect de l'identité du territoire, l'inclusion sociale et économique de tous, l'ouverture à l'autre et à sa différence, l'appréciation mutuelle des apports de chacun et le dialogue interculturel.

CONSIDÉRANT QUE LA MRC DE DEUX-MONTAGNES :

- Croit qu'il y a dans le milieu une place pour chacun et pour tous;
- Considère important de prendre en compte la diversité culturelle dans le dynamisme et la vitalité de la collectivité;
- Souhaite favoriser l'essor d'une collectivité accueillante, apprenante, solidaire et entreprenante;
- A à cœur la mise en place de conditions favorables à la création d'occasions d'échanges et à l'éclosion de projets collectifs;
- Voit l'importance de préserver le patrimoine, l'histoire et la mémoire collective de ses racines, tout en reconnaissant l'apport de la diversité ethnoculturelle au développement du territoire;
- Est convaincue qu'un Vivre-Ensemble inclusif repose sur la collaboration et l'implication des élus, des décideurs, des employeurs, des intervenants, des nouveaux arrivants et de tous les citoyens.

Par la présente déclaration, la MRC de Deux-Montagnes souhaite que tous les citoyens, organismes et entreprises de son territoire adhèrent fièrement aux principes et engagements qui en découlent, et en assurent l'application effective.

POUR APPUYER LA DÉCLARATION, VISITEZ LE

UNEPLACEPOURTOUS.CA



PRINCIPES ET ENGAGEMENTS

1

L'INCLUSION SOCIALE ET ÉCONOMIQUE DÉMONTRE NOTRE CAPACITÉ COLLECTIVE D'ACCUEIL.

Notre collectivité est riche d'une histoire et d'un héritage, légués par ses bâtisseurs. Elle est aussi résolument tournée vers l'avenir. Tout en restant fidèles à notre culture, nous reconnaissons que toute culture est dynamique. Accueillir les nouvelles populations, c'est partager avec elles notre culture et notre histoire et c'est aussi avoir une vision solidaire pour notre développement. Nous croyons important de prendre en compte la diversité culturelle dans le dynamisme et la vitalité de notre collectivité. L'inclusion sociale et économique chez nous se reflète dans les liens sociaux que nous nouons, les réseaux que nous développons et auxquels nous convions nos concitoyens. Elle se caractérise également par notre implication dans la collectivité. Nous souhaitons favoriser l'essor d'une collectivité accueillante, apprenante, solidaire et entreprenante.

2

L'ÉGALITÉ ET L'OUVERTURE À LA DIFFÉRENCE SONT POUR NOUS DES PRINCIPES ESSENTIELS AU VIVRE-ENSEMBLE.

Notre collectivité se caractérise par une chaleur humaine qui s'exprime dans la convivialité de nos actions, la considération et le respect de l'autre. Un milieu ouvert combat les préjugés et la discrimination, car ces derniers conduisent au déni des droits de la personne et à l'exclusion. Nous croyons qu'il y a une place dans notre milieu pour chacun et pour tous. C'est pourquoi l'égalité dans notre collectivité se concrétise par des pratiques d'équité en matière d'accessibilité aux services et à l'emploi. Nous considérons que l'humain, peu importe sa différence, est au cœur de nos décisions, c'est ainsi que nous développons dans notre milieu de vie, dans nos entreprises et dans nos organismes, le sens de l'égalité et du partage.

3

L'INTERCULTURALITÉ ET L'APPRÉCIATION MUTUELLE RENFORCENT NOTRE FIERTÉ D'APPARTENANCE À NOTRE TERRITOIRE.

Nous considérons important de préserver le patrimoine, l'histoire et la mémoire collective de nos racines, tout en reconnaissant l'apport de la diversité ethnoculturelle au développement de notre territoire. Dans notre collectivité, l'interculturalité se manifeste par les échanges et le dialogue entre des citoyens de cultures différentes. Nous avons à cœur la mise en place de conditions favorables aux occasions de rencontres, de découvertes et d'apprentissages mutuels qui contribuent à l'enrichissement de notre culture et à l'éclosion de projets collectifs. Reconnaître et apprécier l'apport, les compétences et les contributions de chacun permet aux nouveaux arrivants de s'intégrer plus facilement à notre collectivité. Développer des intérêts communs à travers une relation bidirectionnelle traduit réellement notre volonté à faire de notre collectivité une communauté interculturelle fière, harmonieuse et solidaire.

4

LE VIVRE-ENSEMBLE EST UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE SUR NOTRE TERRITOIRE.

Nous croyons que le Vivre-Ensemble dans notre collectivité est une responsabilité partagée qui engage les municipalités, les institutions, les entreprises, les organismes, les associations, les écoles, les communautés, le réseau de la santé, et le monde des affaires. Nous sommes convaincus qu'un vivre-ensemble inclusif repose sur la collaboration et l'implication des élus, des décideurs, des employeurs, des intervenants, des nouveaux arrivants et de tous les citoyens. Nous croyons donc important d'agir tous ensemble afin de favoriser l'interaction entre les personnes d'horizons et d'origines différentes pour une vie collective active. C'est ensemble que nous partageons le présent et que nous construisons collectivement notre avenir dans le respect de l'identité de notre territoire.